



Ordonnance de télécom CRTC 2019-58

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} mars 2019

TELUS Communications Inc. – Approbation de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
TELUS Communications Inc.	AMT 543 Tarif des services d'accès – Service de compensation par appel	30 novembre 2018	1 ^{er} mars 2019
TELUS Communications Inc.	AMT 634 Tarif des services d'accès visant l'interconnexion – Service de compensation par appel (Québec seulement)	30 novembre 2018	1 ^{er} mars 2019

2. Aucune intervention relativement aux demandes n'a été reçue.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général